

LE DEVOIR

HORIZONS

Sur les traces du monstre
du Loch Ness

Page B 1

LES SPORTS

Moisson de records
pour Pringle

Page B 4

VOL. XCI N° 230

LE MARDI 10 OCTOBRE 2000

87 c +

TAXES = 1 \$

Offensive diplomatique tous azimuts

■ *Washington, Moscou, l'ONU et l'UE tentent de désamorcer la crise israélo-arabe*

■ *L'ultimatum de Barak expire*

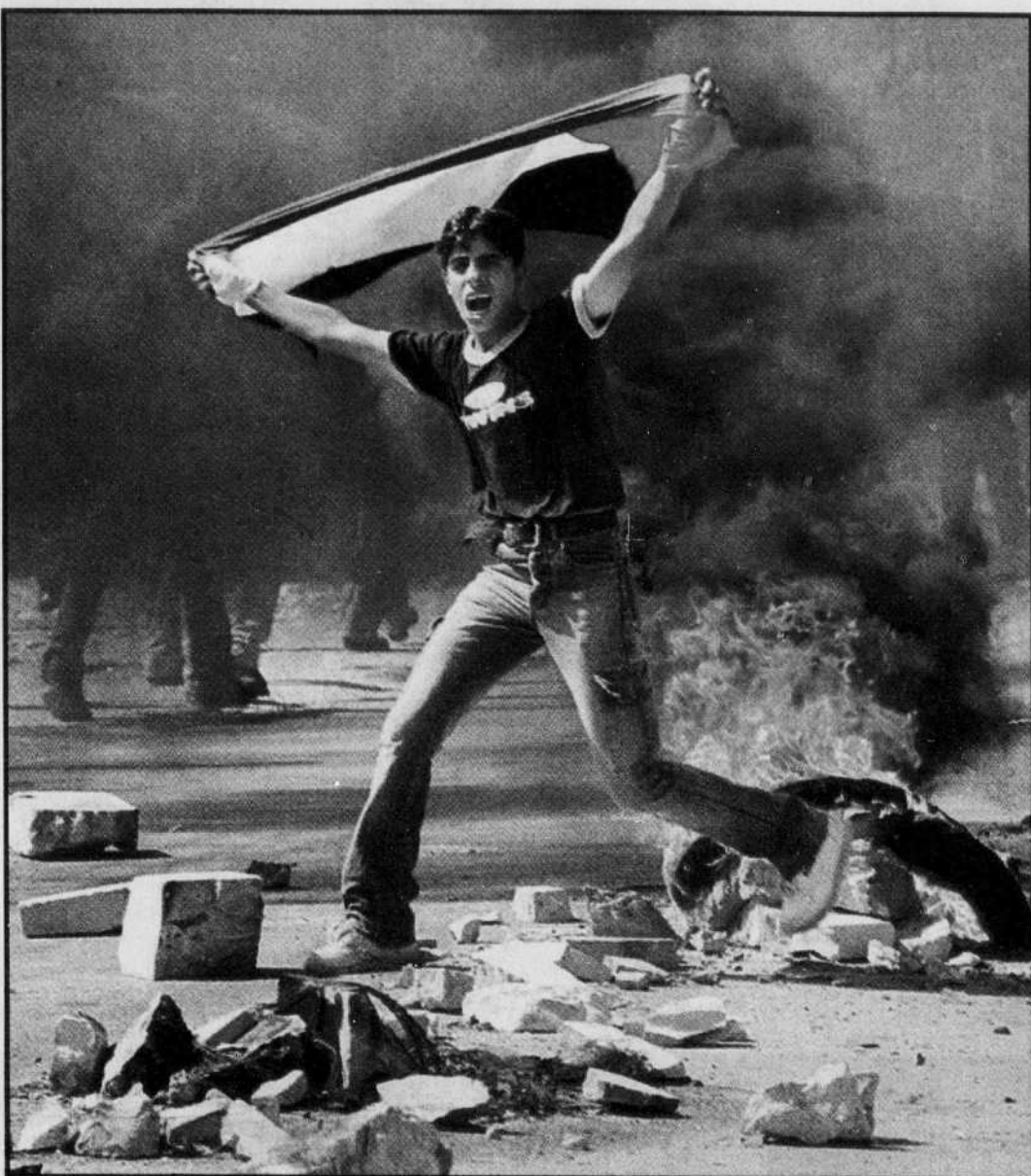
D'APRÈS AP, REUTERS, AFP ET LIBÉRATION

Offensive diplomatique tous azimuts au Proche-Orient pour tenter d'engager la «désescalade»: au moment où expirait hier soir l'ultimatum lancé par Israël aux Palestiniens, les États-Unis, l'ONU, l'Union européenne et la Russie intensifiaient leurs efforts pour convaincre les deux parties de faire taire les armes.

Ces efforts diplomatiques étaient toutefois suspendus à la fin du Yom Kippour, la fête la plus importante du judaïsme, hier à la tombée de la nuit. Ce jour du Grand Pardon, habituellement consacré à la prière, a pris l'aspect cette année d'une veille d'armes en Israël.

Hier soir, le premier ministre israélien Ehoud Barak a présidé une réunion d'urgence de son gouvernement pour évaluer la situation à l'expiration de son ultimatum. Samedi soir, il avait donné 48 heures (soit jusqu'à hier soir) aux dirigeants palestiniens pour faire cesser les violences dans les territoires, faute de quoi l'armée israélienne passerait à une action «énergique» pour les réprimer. Les Palestiniens avaient rejeté cet ultimatum en le qualifiant d'«insultant».

Comment va réagir Yasser Arafat à l'ultimatum lancé par Barak? C'était hier la question qui taraudait les principales capitales du monde. Le leader palestinien est dans une position délicate. Il a certes reçu le soutien international qu'il avait cherché en vain tout



La journée d'hier a été l'une des plus calmes depuis le début des violences entre Israéliens et Palestiniens.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Québec réduit l'accès aux soins de santé des immigrants

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec s'apprête à réduire l'accès aux soins de santé des immigrants. À compter de novembre, les nouveaux arrivants feront face à un délai de carence de trois mois durant lesquels ils devront contracter une assurance privée ou assumer les coûts des services de santé.

Ce projet de règlement, concocté par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), a été publié dans la *Gazette officielle* en plein cœur de l'été. Du coup, il a franchi la première étape de consultation sans aucun commentaire ni aucune contestation. La nouvelle réglementation est maintenant prête à être adoptée par le conseil des ministres.

C'est avec la même discrétion que les groupes d'aide aux immigrants ont appris ce changement important. «Dans le discours, on nous considère toujours comme de grands partenaires de l'État mais on ne nous a toujours pas prévenus officiellement. Et on ne nous a pas consultés. C'est par hasard que nous avons appris l'existence de ce projet de règlement. J'ai l'impression que le travail a été fait en catimini», a commenté Stephan Reichhold, porte-parole de la Table

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

PERSPECTIVES

Les motards publics

Deux rencontres au sommet en deux semaines. Hells Angels et Rock Machine multiplient les opérations de visibilité pour faire oublier six ans de guerre meurtrière pour le monopole de la vente de drogue au Québec. La trêve annoncée n'a rien de réjouissant.

Après avoir échangé quelques mots doux au Palais de justice de Québec le 26 septembre dernier, le pilier des Hells Angels Maurice «Mom» Boucher et le chef par intérim des Rock Machine Frédéric «Fred» Faucher ont partagé un repas ensemble, ce week-end au restaurant Blue Marine de la rue Crescent.

Seul le journaliste Claude Poirier, bien connu et accepté des milieux criminels, a pu assister à ce joyeux banquet où «poignées de main» et «accolades» ont été échangées entre motards jusqu'à tout récemment ennemis.

Selon les informations rapportées par M. Poirier sur les ondes de LCN, MM. Boucher et Faucher étaient accompagnés d'une vingtaine de leurs lieutenants respectifs, des membres en règle des Hells Angels et des Rock Machine. Des têtes influentes des Rock qui se terrent en Ontario, la seule province qui échappe encore à l'emprise des Hells, auraient même été vues autour de la table.

Ni commentaires, ni entrevues. Claude Poirier s'est fait dire par les motards qu'«une image vaut mille mots» de toute façon. Les photos de la rencontre seront publiées dans la prochaine édition de l'hebdomadaire *Allô Police*.

Il y a deux semaines, Maurice «Mom» Boucher et Fred Faucher, chacun accompagné de trois lieutenants, ont discuté une soixantaine de minutes dans une salle de réunion du Palais de justice de Québec. Une étonnante initiative qui a amené le ministère de la Justice à émettre de nouvelles directives. Dorénavant, seuls les avocats ayant une cause inscrite au rôle et leurs clients pourront avoir accès aux salles de réunion. Passons.

VOIR PAGE A 10: MOTARDS

INDEX

Annonces	B 5	Monde	A 6
Avis publics ..	B 3	Mots croisés ..	B 3
Culture	B 8	Météo	B 5
Éditorial	A 8	Planète	B 2
Horizons	B 1	Religions	B 6
Idées	A 9	Sports	B 4

Double victoire pour Kostunica

■ *L'Union européenne lève ses sanctions économiques*

■ *Les Serbes iront aux urnes le 19 décembre*

D'APRÈS AFP, REUTERS ET PC

Le nouveau président yougoslave Vojislav Kostunica a remporté hier une double victoire avec la levée par l'Union européenne de ses sanctions économiques et l'annonce d'élections au Parlement de Serbie, dernier fief des partisans de Slobodan Milosevic.

Si les quinze ont levé hier les principales sanctions économiques prises en 1998 contre Belgrade, celles frappant l'ex-président et ses proches restent bel et bien en vigueur.

Elles consistent en un embargo aérien et pétrolier, le gel des avoirs de l'État et des entreprises yougoslaves liés à l'ancien régime de Belgrade dans l'Union, l'interdiction des investissements européens en Serbie et une interdiction de visas pour Milosevic, sa famille et son entourage. Ce même jour, des rumeurs ont circulé

en Russie selon lesquelles le fils de Milosevic, Marko, se serait rendu de Moscou à Pékin puis aurait immédiatement été refoulé vers la capitale russe faute de visa. Les autorités russes se sont refusées à confirmer la présence de Marko à Moscou de même que les Chinois à Pékin.

«Les décisions d'abrogation immédiate de l'embargo pétrolier et de l'embargo aérien ont été adoptées», a précisé la déclaration commune adoptée à Luxembourg par les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.

Les quinze soulignent en outre leur volonté «de faire bénéficier la RFY [République fédérale de Yougoslavie] d'un programme d'aide économique, d'un régime de préférences commerciales et d'un accord de stabilisation et d'association», tel que l'UE en a

VOIR PAGE A 10: KOSTUNICA



Les étudiants yougoslaves ont manifesté hier leur appui au président Kostunica.

REUTERS

Jeunes contrevenants

Goupil lance un ultime appel à Ottawa

L'optimisme règne sur la colline parlementaire. La ministre de la Justice Linda Goupil a bon espoir de voir «le gros bon sens» faire son chemin à Ottawa afin que le projet de loi sur les jeunes contrevenants soit retiré ou, du moins, que le Québec puisse en être exclu. «Je pense qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui va finalement prendre en considération ce qui est bon pour les jeunes», a-t-elle affirmé.

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le projet de loi sur les jeunes contrevenants est actuellement paralysé à la Chambre des communes. Mais le gouvernement fédéral semble tenir mordicus à cette législation unanimement rejetée au Québec. En entrevue au *Devoir*, la ministre de la Justice, Linda Goupil, a donc lancé un ultime appel à son homologue fédérale, Anne McLellan, affirmant qu'«il est temps ou jamais de permettre au Québec de se retirer de cette loi qui ne vise qu'une chose: la répression des jeunes».

VOIR PAGE A 10: GOUPIL

Le système de santé doit-il répondre à tous les besoins individuels?

Dans le deuxième d'une série d'articles sur l'avenir du système de santé, le bioéthicien Hubert Doucet soutient qu'il «nous faut arriver à reconnaître que le système de santé n'a pas à répondre à tous les besoins individuels de santé ni à combattre la mort de chaque individu. Il s'impose, ajoute-t-il, de reprendre autrement la réflexion.» Il rappelle que, il y a 40 ans, notre système de santé a été fondé sur le souci de contrer certaines inégalités économiques et le désir de fournir un niveau minimum de soins de santé à tous les citoyens et non par un souci pour les droits individuels. Aujourd'hui, la logique du marché s'est emparée du système dont les limites sont imposées par le contrôle des coûts et les conflits entre groupes d'intérêt. Ces limites devraient plutôt être déterminées par des critères éthiques, argue-t-il.

■ À lire en page A 9

SANTÉ



pour une
thérapie
de choc

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes qui regroupe 122 groupes au Québec.

Cette révision des règles d'admissibilité et d'inscription au régime d'assurance maladie du Québec vise notamment à «actualiser ce règlement tout en réglant certains problèmes d'application et d'interprétation qui se posent actuellement», peut-on lire dans la présentation des modifications.

Au bureau de la ministre de la Santé, Pauline Marois, on ne pouvait hier justifier la période d'attente de trois mois imposée aux immigrants. Tout au plus, a-t-on précisé qu'il s'agit d'«une harmonisation avec la loi canadienne sur l'immigration et avec la façon de faire d'autres provinces». Un tel délai de carence existe déjà en Ontario et en Colombie-Britannique.

Or, comme le souligne M. Reichhold, le gouvernement ontarien exempté ses réfugiés contrairement aux intentions de Québec. Depuis 1995, 26 % des immigrants admis au Québec étaient des réfugiés, selon les chiffres du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). «Ce qui nous inquiète particulièrement, ce sont les réfugiés sélectionnés qui ont vraiment besoin d'une couverture médicale lorsqu'ils arrivent», affirme M. Reichhold. Ce dernier craint les conséquences de cette réglementation notamment pour ce qui est de la prévention et surtout à l'égard des jeunes enfants ainsi que des femmes enceintes dont l'état nécessite un suivi médical. «Pourquoi faire cette discrimination envers un immigrant qui a été sélectionné par le Québec, qui s'installe ici, et qui va probablement, commencer à travailler au cours de ces trois premiers mois et payer des impôts?», questionne M. Reichhold. Selon les statistiques compilées par le MRCI, 73 % des immigrants projetaient travailler dès leur arrivée en 1999. Depuis cinq ans, le taux moyen d'activité s'établit à 71 %.

Actuellement, un nouvel arrivant a immédiatement accès aux services de santé. Il doit remplir un formulaire pour obtenir la carte-soleil et si, entre-temps, il doit recevoir des soins, l'immigrant peut se faire rembourser auprès de la RAMQ.

Au cabinet du nouveau ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration Sylvain Simard, on disait hier ignorer tout de cette réglementation, et ce, même chez le personnel qui assure la transition politique des dossiers. «Ce projet n'a jamais été porté à notre attention», a affirmé Dominique Olivier, attachée de presse de M. Simard.

Le projet de la RAMQ touche également d'autres clientèles, notamment les «snowbirds», ces retraités québécois qui fuient les rigueurs de l'hiver pour de longues périodes. Déjà en 1996, la RAMQ avait réduit l'indemnisation accordée aux personnes âgées malades à l'étranger avec, comme conséquence, une augmentation en flèche des primes d'assurance. Cette fois, la RAMQ révisé les conditions que doivent respecter ces personnes pour «conserver leur statut lors d'absences prolongées hors du Québec tout en ajoutant cette possibilité pour les travailleurs autonomes».

Par ailleurs, le règlement introduit des frais pour les renouvellements tardifs d'inscription, soit 15 \$. Pour les cartes volées, brisées ou perdues, un citoyen devra payer dorénavant 15 \$ plutôt que les 10 \$ actuellement exigibles.

Une réussite, dit le BAF

(Le Devoir) — La brigade d'autodéfense du français (BAF) a revendiqué dans la nuit de vendredi les attentats incendiaires commis contre trois cafés Second Cup du plateau Mont-Royal. Le groupe estime dans un communiqué reçu par *La Presse* que ces attentats constituent «une réussite en terme de coordination». Dimanche, le commandant André Durocher, du SPCUM, a indiqué que le contenu de ce communiqué serait analysé à la loupe. Les policiers n'envisagent aucune arrestation dans un avenir rapproché. L'enquête ne fait que commencer. Le BAF, un groupe d'activistes qui s'en prend aux commerces dotés d'une raison sociale anglaise, a déjà revendiqué une vingtaine d'attentats mineurs dans la métropole.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Après El Niño et La Niña, La Nada

Los Angeles (AP) — Lorsque le sud de la Californie disparaît sous les eaux, les climatologues s'entendent pour dire qu'El Niño en est la cause. Si les grandes plaines du sud-est sont en proie à la sécheresse, alors c'est La Nina qu'il faut blâmer. Mais qu'en est-il quand La Nina et El Niño ne sont pas là?

Pour la première fois en trois ans, la région tropicale de l'océan Pacifique n'est ni chaude ni froide et, lorsque les conditions sont neutres, les climatologues parlent de La Nada. Ils en sont alors à chercher tout autre indice pour déterminer la température de la planète dans les mois qui viennent. «Il nous faut bien admettre parfois que nous ne savons pas tout et qu'il vaut mieux se taire plutôt que de dire n'importe quoi», affirme William Patzert, un océanographe de la NASA.

Contrairement aux effets produits par El Niño (un courant chaud dans le Pacifique) et La Nina (un courant froid),

La Nada ne donne aucune indication sur le climat à venir. «Faire des prévisions météo dans ces conditions devient beaucoup plus difficile et même un véritable défi», explique Vernon Kousky, chercheur en météorologie pour le Centre des prévisions de l'Administration nationale américaine de l'atmosphère et des océans. Nos prévisions ne peuvent donc pas être aussi précises que lors des dernières années.»

Les climatologues doivent alors étudier les statistiques historiques, des épisodes climatiques semblables dans le passé, pour avoir une idée du temps à venir. Cela dit, ils prévoient un hiver un peu plus chaud que la moyenne pour la majeure partie des États-Unis. Leurs prévisions sont moins fiables en ce qui concerne les États du nord, et évidemment le Canada, justement là où les bonnes prévisions météorologiques aident à décider combien d'huile à chauffage et de sel pour les routes il faudra acheter pour passer l'hiver.

OFFENSIVE

SUITE DE LA PAGE 1

au long de l'été mais il se trouve aujourd'hui à la tête d'un mouvement de plus en plus difficile à maîtriser. Le saccage, samedi, par des palestiniens déchaînés, de la Tombe de Joseph à Naplouse montre que les mouvements de ces derniers jours seront difficile à calmer. A leur origine, trop de frustrations, de déceptions et d'attentes déçues. Les Palestiniens, qui déplorent plus de 80 victimes depuis dix jours, tombées sous les balles des Israéliens, sont désormais chauffés à blanc.

De son côté, l'ancien premier ministre israélien et Prix Nobel de la Paix Shimon Peres a minimisé tout risque d'offensive d'Israël contre les Palestiniens après l'expiration de l'ultimatum.

«Israël doit se préparer à l'auto-défense [...] nous n'allons pas être agressifs, ni attaquer les Arabes. Ce serait insensé et nous ne sommes pas comme ça», a déclaré Peres, aujourd'hui ministre de la coopération régionale, sur la deuxième chaîne de télévision israélienne.

Pour sa part, Ehoud Barak a appelé hier soir les citoyens juifs et arabes du pays à stopper les agressions mutuelles à la suite de la mort de deux Arabes israéliens la veille à Nazareth et une vague d'incidents violents.

«J'appelle tous les citoyens de l'État à s'abstenir d'actes de violence. J'appelle les citoyens juifs à éviter à tout prix de s'attaquer à des Arabes et à leurs propriétés. Je demande aux citoyens arabes de ne pas suivre une minorité d'extrémistes», a déclaré le chef du gouvernement à la télévision publique.

«Quiconque s'attaque à une minorité dans notre État juif et démocratique détruit la trame qui a permis aux juifs et aux Arabes de coexister depuis sa création il y a 52 ans», a martelé le premier ministre.

Douze Arabes israéliens et un juif ont été tués en Israël depuis le déclenchement de la révolte dans les territoires palestiniens il y a dix jours.

Même si la journée de hier a été l'une des plus calmes depuis le début des violences, les proches de Barak ont refusé de dire si le gouvernement israélien estimait que les Palestiniens s'étaient conformés à son ultimatum et si la relative accalmie observée était suffisante pour décréter une fin des hostilités.

Dans la ville israélienne de Nazareth, les funérailles de deux Arabes israéliens tués lors d'affrontements avec l'armée israélienne ont donné lieu dans l'après-midi à de nouvelles manifestations, tandis que dans la soirée de nouveaux incidents éclataient. À Jérusalem, des centaines de jeunes juifs sont descendus dans les rues pour lancer des pierres sur des véhicules conduits par des Arabes.

En Cisjordanie, les corps de deux Palestiniens — l'un tué d'une balle dans la tête, l'autre battu à mort selon les médecins — ont été retrouvés durant la nuit respectivement près de Naplouse et de Ramallah, deux villes où des échanges de tirs ont été signalés hier. L'armée israélienne assure que l'homme retrouvé près de Ramallah est mort dans un accident de voiture. Ces nouvelles victimes portent en tout cas à 88 morts, la plupart Palestiniens, le bilan des af-

frontements depuis le 28 septembre.

Éviter la guerre

Sur le front diplomatique, une intense activité était en cours pour éviter d'en venir à une guerre ouverte. À Washington, la Maison-Blanche tentait de mettre rapidement sur pied un sommet entre le président Bill Clinton et les dirigeants de la région, peut-être en Égypte, selon un haut responsable de l'administration américaine.

Après avoir pris contact par téléphone avec les dirigeants israélien, palestinien et égyptien, Clinton n'est cependant pas parvenu à décider avec eux de l'organisation d'un tel sommet.

«Il faut que tous les protagonistes soient d'accord sur quelque chose qui ait un sens» avant qu'un sommet soit organisé, a déclaré un responsable américain. Cet accord n'a pas encore été trouvé, a-t-il déclaré.

Aucune des parties n'a toutefois rejeté l'idée même d'un sommet, a précisé le représentant. «Personne n'a dit non», a-t-il dit, ajoutant que rien ne prouvait qu'un tel rendez-vous serait fécond.

Côté israélien, l'idée de ce sommet ne semblait pas d'actualité dans l'immédiat. «Nous avons entendu parler de contacts en vue d'organiser un sommet régional. Nous pensons qu'une telle rencontre ne peut avoir lieu que lorsque la violence aura cessé», a déclaré le ministre israélien par intérim des Affaires étrangères Shlomo Ben-Ami à l'issue d'un bref entretien avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, arrivé dans la soirée en Israël. Annan devait ensuite se rendre à Gaza pour y rencontrer le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. «Je ne suis pas venu avec une formule magique ou avec une solution», a-t-il cependant dit à son arrivée.

Jusqu'à présent, tous les gouvernements israéliens s'étaient catégoriquement opposés à toute imixtion de l'ONU dans le conflit palestinien, jugeant l'organisation systématiquement anti-israélienne.

Un diplomate a souligné que les choses avaient changé avec le rôle joué par l'ONU lors du retrait israélien du Liban sud en mai et qu'Israël a jugé très positif. M. Annan a aussi œuvré pour la normalisation des relations entre l'ONU et l'État hébreu qui s'est manifestée par son admission, après des années d'exclusion, au sein d'un groupe régional.

Mais de l'avis général, c'est aussi la personnalité conciliante de Kofi Annan, son sens du consensus, qui lui permet de gagner la confiance de tous ses interlocuteurs, que ce soit celle de M. Barak ou du chef du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, qu'il avait rencontré en juin à Beyrouth.

Le ministre russe des Affaires étrangères Igor Ivanov se trouvait également dans la région pour des entretiens avec Barak et Arafat. De son côté, l'UE a décidé d'envoyer aujourd'hui son émissaire, Javier Solana, dans la région pour tenter d'obtenir la libération des trois soldats israéliens capturés par les combattants chiites du Hezbollah libanais, a annoncé le ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine après une réunion avec ses homologues de l'UE à Luxembourg.

KOSTUNICA

SUITE DE LA PAGE 1

déjà dans les Balkans. L'administrateur de l'ONU au Kosovo Bernard Kouchner, un peu déçu que les sanctions soient levées sans référence aux quelque 1000 Kosovars albanais toujours détenus en Serbie, a estimé que Kostunica fasse «un geste symbolique» en libérant au moins «quelques prisonniers».

Le Canada a également commencé à lever les sanctions qu'il avait imposées à la RFY, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. «M. Vojislav Kostunica ayant maintenant été investi comme président, le Canada est heureux de renouer ses liens traditionnels d'amitié avec la Yougoslavie», a affirmé le ministre en énumérant trois mesures spécifiques.

Des mesures ont ainsi été prises en vue de la reprise des discussions sur les accords bilatéraux, pour annuler l'interdiction qui pesait sur les investissements canadiens en RFY et pour autoriser à nouveau l'octroi de crédits par Ottawa aux entreprises exportant des produits canadiens dans ce pays, selon un communiqué.

Ottawa a rappelé que sa décision ne changeait rien aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU, notamment à l'embargo sur les armes, et qu'il continuait d'appuyer le gel des avoirs de l'ancienne Yougoslavie jusqu'à ce que les États successeurs s'entendent sur le partage de ceux-ci. Vendredi dernier, le premier ministre canadien Jean Chrétien avait indiqué que le Canada allait non seulement lever les sanctions contre la Yougoslavie mais lui offrir aussi une aide humanitaire et technique.

Élections le 19 décembre

Sur le plan politique, les partis représentés au Parlement serbe et l'Opposition démocratique de Serbie (DOS) de Kostunica sont tombés d'accord pour la tenue d'élections législatives anticipées le 19 décembre et en ont informé le président de Serbie Milan Milutinovic, un proche de Slobodan Milosevic.

En outre, selon Zoran Djindjic, un leader de la DOS, ils sont également parvenus à un accord «sur un vote de défiance au gouvernement serbe, ainsi que sur la formation d'un gouvernement de transition».

La popularité de la DOS est telle qu'elle devrait lui permettre, avec de nouvelles élections, de remporter dans le sillage de l'élection de M. Kostunica la majorité au Parlement de Serbie et d'élire un président serbe issu de ses propres rangs.

Au fil des heures hier, l'édifice construit par Slobodan Milosevic s'est peu à peu fissuré.

Le ministre serbe de l'Intérieur Vojko Stojiljkovic a tout d'abord annoncé sa démission devant le Parlement. «Je suis attaqué par les forces de l'OTAN et je suis fier que l'on sache que je suis une victime de l'OTAN», a proclamé à la tribune M. Stojiljkovic, un proche de Milosevic, inculpé comme lui pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI).

Dans l'après-midi, ce fut au tour du premier ministre yougoslave Momir Bulatovic d'annoncer sa démission, entraînant la dissolution du gouvernement fédéral. M. Bulatovic, originaire du Monténégro, a démissionné après consultations avec Vojislav Kostunica.

Le DOS exigeait également l'abrogation de lois répressives sur l'université et les médias, votées sous l'ère Milosevic. En dépit d'une manifestation devant le parlement de quelques milliers d'étudiants, les députés ont refusé de mettre à l'ordre du jour la question des universités.

Mais ils ont accepté d'étudier l'abrogation de la loi sur les médias qui permet au gouvernement d'infliger de lourdes amendes aux organes de presse. Par ce biais, Milosevic avait réussi à gêner, museler ou faire disparaître de nombreux journaux d'opposition et des télévisions privées.

Libération

Par ailleurs, Shaun Going, un Canadien de 45 ans détenu dans une prison militaire en Yougoslavie, où on le soupçonnait de terrorisme, pendant deux mois, a retrouvé sa liberté hier. Going jubilait, a indiqué Angela Bogdan, chargée d'affaires à l'ambassade canadienne à Belgrade.

Shaun Going, qui avait été arrêté le 1^{er} août en compagnie de son neveu, Liam Hall, âgé de 19 ans, et de deux Britanniques, a quitté le tribunal hier après s'être vu accorder une libération sous caution, sous une accusation réduite. Il est maintenant libre de quitter la Yougoslavie, a dit Mme Bogdan.

Selon la chaîne d'information continue Newsworld de CBC, la caution a été fixée à 4500 \$ et l'avocat de M. Going a estimé peu probable que son client soit jamais cité à procès.

Des soldats avaient affirmé avoir trouvé du matériel explosif, comme des détonateurs, dans la voiture des quatre hommes à leur retour de vacances au Monténégro, la plus petite des deux républiques yougoslaves.

GOUPIL

SUITE DE LA PAGE 1

Présentant le Québec comme un premier de classe en matière de réadaptation des jeunes, la ministre a indiqué qu'il serait plus à propos d'étendre à l'ensemble du Canada les méthodes québécoises que de durcir l'actuelle loi. Mme Goupil a rappelé que le Québec connaissait le plus faible taux d'incarcération juvénile, de délinquance juvénile et de judiciarisation des cas jeunesse.

Les propos tenus par le ministère fédéral de la Justice le 19 septembre selon lesquels le Québec n'a pas de leçon à donner à quiconque, étant parmi les provinces qui envoient le plus de mineurs dans les tribunaux pour adultes, ont déplu à la ministre qui les rejette avec véhémence. Mme Goupil a émis des doutes sur la validité des chiffres qu'une fonctionnaire fédérale a brandis en conférence de presse à la fin du mois dernier. Alors qu'il est formellement interdit par le Code criminel d'envoyer des jeunes de moins de 14 ans en cour pour adultes, a noté la ministre Goupil, «les mêmes statistiques montrent que six jeunes de moins de 14 ans ont été transférés au cours des huit dernières années».

Selon le Centre canadien de la statistique juridique, pas moins de 24 jeunes au pays dont au moins quatre de moins de 13 ans auraient à ce jour été entendus par un tribunal pour adulte. «C'est impossible, la loi nous interdit de le faire, s'est exclamée la ministre. On ne peut tout simplement pas être d'accord avec ces statistiques.» Au cabinet de Mme McLellan, on ne pouvait expliquer comment des jeunes de moins de 14 ans pouvaient être ainsi transférés, reconnaissant l'illégalité du geste.

Lors de la conférence de presse du 19 septembre, le gouvernement fédéral avait également présenté des sondages selon lesquels 49 % des Québécois sont d'accord avec le projet de loi. Cela fait dire à la ministre Goupil qu'il est facile, à renfort de résultats de sondages d'opinion publique manifestant des inquiétudes par rapport aux comportements des jeunes, de proposer une législation plus répressive. Il s'agit là d'une stratégie peu coûteuse qui peut offrir des bénéfices en termes de gains électoraux. Il est cependant beaucoup plus difficile de s'attaquer aux conditions socioéconomiques dans lesquelles se retrouvent les jeunes et qui peuvent contribuer à leur criminalité.

Les amendements proposés par les libéraux fédéraux, notamment en réaction aux demandes du Québec, ne satisfont en rien Mme Goupil qui estime que «la philosophie de répression» est toujours présente dans le projet de loi. «Peut-être enlève-t-on un wagon du train mais ce dernier file toujours dans la même direction, c'est-à-dire la répression des jeunes», s'est-elle désolée. Or rien actuellement ne commande un durcissement de la loi, la criminalité juvénile étant en baisse depuis huit ans au Canada, a-t-elle précisé.

La ministre se désole de l'entêtement du gouvernement fédéral qui ne semble vouloir en faire qu'à sa tête. Elle rappelle à cet égard les démarches insistantes du Québec, la lettre du premier ministre Lucien Bouchard à son homologue fédéral et la résolution unanime de l'Assemblée nationale en date du 1^{er} décembre 1999.

Mme Goupil a tenu ses propos au moment même où ledit projet de loi est bloqué à la Chambre des communes et pourrait, si des élections étaient déclenchées cet automne, mourir au feuillet. Joint vendredi, le cabinet de la ministre de la Justice fédérale Anne McLellan a en effet confirmé que le projet de loi C-3 serait tout bonnement retiré si le premier ministre Jean Chrétien appelait la population aux urnes pour le mois de novembre, comme le laissent entendre certaines rumeurs.

Cette situation est en fait le résultat des manœuvres du Bloc québécois qui, par les 3133 amendements qu'il a proposés, a ralenti le processus parlementaire au point d'empêcher le fédéral d'adopter la loi d'ici le 27 novembre, c'est-à-dire la date possible des prochaines élections selon le scénario qui circule actuellement à Ottawa.

L'attachée de presse de la ministre, Farah Mohamed, en a profité pour enjoindre au Bloc de retirer ses nombreux amendements pour que Mme McLellan puisse avoir toute la latitude pour adopter cette nouvelle loi sur les jeunes contrevenants. Or le responsable de ce dossier au Bloc, Michel Belhumeur, a affirmé au *Devoir* vendredi qu'«il est clair que les amendements ne seront pas retirés» tant et aussi longtemps que la ministre ne permettra pas au Québec d'échapper à cette loi. «Si elle dit oui, je les retire. Sinon, je les maintiens. C'est tout ou rien.»

MOTARDS

SUITE DE LA PAGE 1

Deux sorties publiques coup sur coup pour des organisations qui ont l'habitude de préférer l'ombre aux feux de la rampe. À quoi et à qui sert cette opération de relation publiques? Car il est bel et bien question de relations publiques ici. En règle générale, les accords tacites entre acteurs du monde interlope sont conclus ou brisés sans que le public n'en soit informé. D'où vient cette urgence de publicité? Mauvaise conscience (criminelle) après l'attentat contre Michel Auger? Crainte d'une loi antigangs? Campagne d'image?

Même les Claude Poirier de ce monde, si informés soient-ils, ne peuvent répondre avec certitude. Mais une chose est claire. À l'instar des policiers et des policiers, les motards ont un programme secret. Le lobbying fait partie de leur arsenal de guerre. Les Hells n'ont-ils pas hissé le drapeau canadien et pris position pour le NON, au nom du libre marché, lors du référendum de 1995?

Jean-Pierre Ferland et Ginette Reno ont chanté cet été lors du mariage d'un membre en règle des Hells. Et le public l'a su. Une photo de l'ex-premier ministre Robert Bourassa et de Maurice «Mom» Boucher bras dessus, bras dessous, a trouvé son chemin jusque dans les pages d'*Allô police*. M. Boucher et ses acolytes ne manquent pas un combat de boxe au Centre Molson. En région, il n'est pas rare de voir des membres en règle des Hells, les couleurs en évidence, accoudés au bar avec de simples clients.

Selon le journaliste Yves Lavigne, la «Big Red Machine» s'est lancée dans une quête de légitimité comme l'ont fait les grandes organisations du crime de tout temps.

Ces opérations de charme ne sont pas uniques au Québec. Le fondateur californien des Hells Angels, Sonny Barger, a publié une autobiographie qui devrait faire l'objet d'une adaptation au cinéma par Tony Scott (*The fan, Top Gun, Beverly Hills Cop II, True Romance*). Le film doit être tourné avec la participation et l'approbation du club, une première. M. Barger s'est doté d'une personnalité «com» et vend sur Internet une foule de petits souvenirs. Plusieurs sections des Hells sur la planète en font autant. Au Danemark, deux représentants des Hells et des Bandidos ont annoncé l'accord de paix intervenu en 1997 lors d'une émission de télé populaire.

Cette quête de légitimité est tout aussi inquiétante que la trêve. L'une et l'autre donneront des ailes à une organisation qui vole déjà bien haut.